

**RÈGLEMENT 2022-1073
POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION
D'UN SYSTÈME DE RADIOCOMMUNICATION
EMPRUNT DE 985 115 \$**

- CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal désire procéder à la fourniture et l'installation d'un système de radiocommunication;
- CONSIDÉRANT QUE** le coût de ces travaux s'élève à 985 115 \$, incluant les taxes et frais de financement, suivant l'estimation des coûts préparée par le Service des travaux publics et services techniques de la Ville;
- CONSIDÉRANT QUE** la Ville ne dispose pas des deniers nécessaires à même ses prévisions budgétaires pour supporter le coût de ces travaux;
- CONSIDÉRANT QU'** un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance publique du conseil municipal tenue le 12 décembre 2022 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

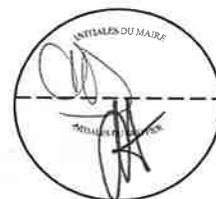
Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

Le conseil municipal autorise l'exécution des travaux ci-dessous mentionnés, lesquels seront réalisés à l'intérieur des limites de la ville de Baie-Comeau.

Afin de réaliser les travaux, le conseil est autorisé à dépenser une somme de 985 115 \$, conformément à l'estimation des coûts desdits travaux préparée par monsieur Dave Therrien, directeur adjoint aux services techniques de la Ville de Baie-Comeau le 28 novembre 2022, laquelle fait partie intégrante du présent règlement, le tout résumé comme suit :

1. Équipement d'infrastructure du système radio et d'utilisateur :	866 250 \$
2. Services et autres :	46 000 \$
Coûts directs :	912 250 \$
Taxes nettes (± 4,9875 %) :	<u>45 498 \$</u>
Sous-total:	957 748 \$
Financement (± 3 % des coûts directs) :	<u>27 367 \$</u>
COÛT BUDGÉTAIRE TOTAL :	<u>985 115 \$</u>



ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil municipal est autorisé à emprunter une somme de 985 115 \$ sur une période de 10 ans.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

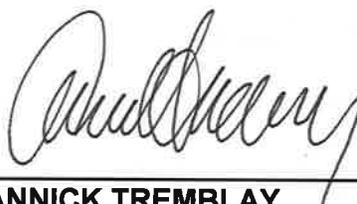
ARTICLE 7

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté par la résolution 2022-530 lors d'une séance publique du conseil municipal tenue le 14 décembre 2022.



CAROLE DESCHÊNES
MAIRESSE SUPPLÉANTE



ANNICK TREMBLAY
GREFFIÈRE

Entrée en vigueur le 22 février 2023

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT
FOURNITURE ET INSTALLATION
SYSTÈME DE RADIOCOMMUNICATION**

Estimation des coûts

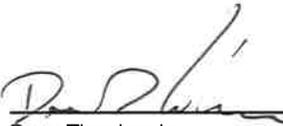
<u>Description</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Coût</u>
1.0 Équipement d'infrastructure du système radio et d'usager			
1.1 Fourniture, préparation, programmation, installation - nouveau système de radiocommunication	lot	425 000.00 \$	425 000.00 \$
1.2 Fourniture, programmation et installation - système d'enregistrement de communication radio	lot	22 000.00 \$	22 000.00 \$
1.3 Fourniture, préparation, programmation, installation - radio mobile incluant microphone, haut-parleur externe, câble d'alimentation, antenne, câbles et quincaillerie associée	10 un.	1 500.00 \$	15 000.00 \$
1.4 Fourniture, préparation, programmation, installation - radio mobile dans un boîtier de transport pour un véhicule de sauvetage de type VTT incluant boîtier étanche, support d'antenne, micro, haut-parleur externe, câbles d'alimentation, antenne, câble et quincaillerie associée	4 un.	1 750.00 \$	7 000.00 \$
1.5 Fourniture, préparation, programmation, installation - radio mobile incluant câbles d'alimentation, antenne, câbles et quincaillerie associée	83 un.	1 400.00 \$	116 200.00 \$
1.6 Fourniture, préparation, programmation, installation - poste fixe incluant bloc d'alimentation, UPS, câbles d'alimentation, microphone de table, support de montage, antenne, câble et quincaillerie associée	13 un.	2 000.00 \$	26 000.00 \$
1.7 Fourniture, préparation, programmation, installation - système d'appel dans les casernes incluant amplificateur, base radio fixe, réseau haut-parleurs, UPS, support de montage, antenne, câble et quincaillerie associée	2 un.	5 000.00 \$	10 000.00 \$
1.8 Fourniture, préparation, programmation - radio portative de type A incluant batterie, attache de ceinture, microphone, haut-parleur externe, chargeur simple et antenne	46 un.	1 500.00 \$	69 000.00 \$
1.9 Fourniture - batterie supplémentaire de 2400 mAh minimum pour une radio de type A	16 un.	200.00 \$	3 200.00 \$
1.10 Fourniture, préparation, programmation - radio portative de type C, incluant batterie, attache de ceinture, microphone haut-parleur externe, chargeur simple et antenne	4 un.	2 500.00 \$	10 000.00 \$
1.11 Fourniture - batterie supplémentaire de 2400 mAh minimum pour radio de type C	4 un.	250.00 \$	1 000.00 \$
1.12 Fourniture, préparation, programmation, installation - relais véhiculaire incluant filtration, antenne et câble d'antenne, câbles d'alimentation et quincaillerie associée	4 un.	4 500.00 \$	18 000.00 \$
1.13 Désinstallation d'équipements existants	lot	5 350.00 \$	5 350.00 \$
1.14 Fourniture, préparation, programmation, installation - système de quatre (4) télécommandes de répartition avec poste fixe pour la salle des mesures d'urgence des casernes	2 un.	12 000.00 \$	24 000.00 \$



**RÈGLEMENT D'EMPRUNT
FOURNITURE ET INSTALLATION
SYSTÈME DE RADIOCOMMUNICATION**

Estimation des coûts

<u>Description</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Coût</u>
1.15 Fourniture, préparation, programmation, installation - radio mobile sur une planche incluant haut-parleur externe, câbles d'alimentation avec prise de briquet 12V, antenne magnétique, câbles et quincaillerie associée	8 un.	1 500.00 \$	12 000.00 \$
1.16 Fourniture, préparation, programmation, installation - système de six (6) télécommandes de répartition avec poste fixe pour Travaux publics	1 un.	8 000.00 \$	8 000.00 \$
1.17 Fourniture, préparation, programmation, installation - radio portative type B incluant batterie, attache de ceinture, microphone haut-parleur externe, chargeur simple et antenne	63 un.	1 500.00 \$	94 500.00 \$
		Sous-total :	866 250.00 \$
2.0 Services et autres			
2.1 Essais de conformité des installations (essai n°1)	lot	10 000.00 \$	10 000.00 \$
2.2 Essais de couverture radio (essai n° 2)	lot	16 000.00 \$	16 000.00 \$
2.3 Plan « Tel que construit » et autres documentations	lot	5 000.00 \$	5 000.00 \$
2.4 Session de formation - Usagers	3 un.	2 500.00 \$	7 500.00 \$
2.5 Session de formation - Technique	3 un.	2 500.00 \$	7 500.00 \$
		Sous-total :	46 000.00 \$
		Coûts directs :	912 250.00 \$
		Taxes nettes (4,9875 %) :	45 498.00 \$
		Sous-total :	957 748.00 \$
		Financement (3 % des coûts directs) ± :	27 367.00 \$
		COÛT BUDGÉTAIRE TOTAL :	985 115.00 \$


Dave Therrien, ing.

Directeur adjoint

Division services techniques

Le 28 novembre 2022

